



## *Municipalité de Chute-Saint-Philippe*

560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (QC) J0W 1A0

### AVIS PUBLIC

## ENTRÉE EN VIGUEUR

### Règlement 310-2022

AVIS est donné que lors de la séance du conseil municipal de Chute-Saint-Philippe tenue le 10 mai 2022, le règlement suivant a été adopté par la résolution 12139-2022 :

- *Règlement numéro 310-2022 relatif au déroulement des séances publiques du conseil municipal de Chute-Saint-Philippe*

Ce règlement entre en vigueur, tel que stipulé par la loi, soit par la publication de cet avis public.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal de Chute-Saint-Philippe situé au 560, chemin des Voyageurs, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Chute-Saint-Philippe, ce 11 mai 2022.

Éric Paiement, Directeur général